

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 7

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les stores d'une fenêtre, mais il faut une clef pour commander les portes. Les élèves, en arrivant, y placent manteaux, casquettes, parapluies et chaussures de rechange. Des

La combinaison ingénieuse et le maniement très simple de ce vestiaire qui met les effets des collégiens à l'abri du vol, fait honneur à son inventeur, M.

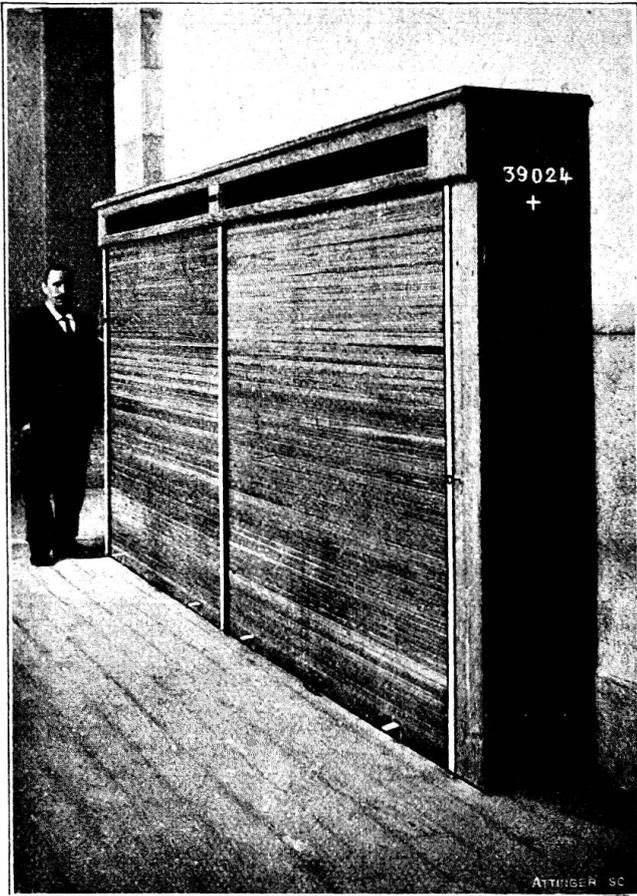


Fig. 1. Vestiaire hygiénique pour écoles publiques.

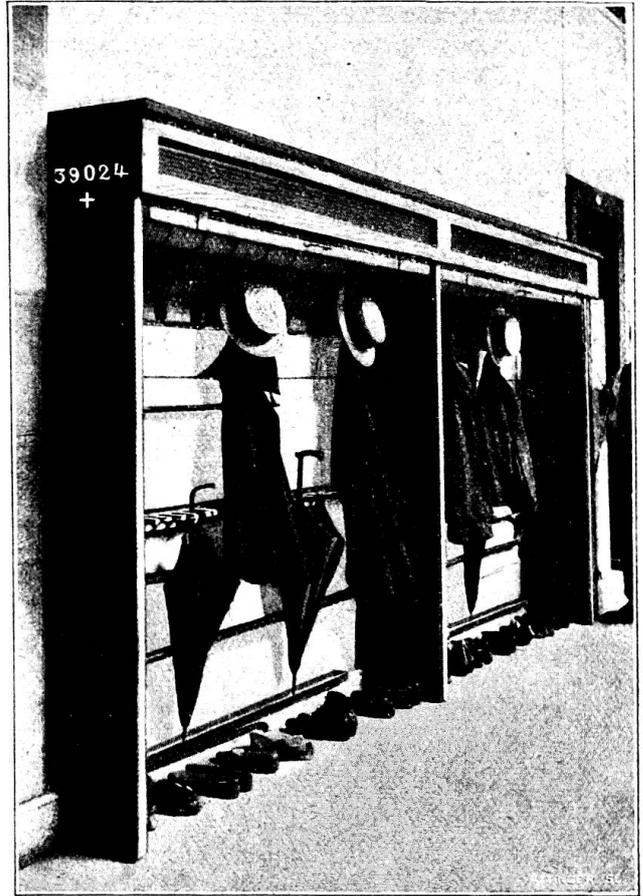


Fig. 2. Intérieur du vestiaire de M. Ed. Petitpierre.

tuyaux branchés simplement sur l'appareil de chauffage central du bâtiment longent les parois intérieures et permettent ainsi le séchage rapide et complet de tous les objets qui y ont été déposés.

Ed. Petitpierre, aussi espérons-nous que l'appareil reproduit ici sera bientôt vulgarisé et trouvera sa place dans tous nos établissements d'instruction.

D^r Mⁱ.

Correspondance

*Monsieur le rédacteur
de La Croix-Rouge suisse, Neuchâtel.*

Cher Monsieur,

Vous publiez dans votre précédent numéro ma lettre relative à la position réciproque des Sociétés de samaritains et de la Croix-Rouge, et vous faites suivre ladite publication de vos réflexions, ce qui du reste, est parfaitement normal.

Il me serait facile, à mon tour, de reprendre vos arguments, mais je crois que cet échange de vues pourrait continuer indéfiniment, sans grand intérêt pour vos lecteurs. C'est pourquoi

je conclus en disant — comme vous même — que tous les points de vue sont soutenables, et sont déterminés par les besoins locaux qui diffèrent avec chaque région. Mon argument du « chacun chez soi » se justifie pleinement par l'exemple et le développement constant de la Société que j'ai l'honneur de présider, aussi je reste à la disposition de tous ceux qui désireraient d'autres explications et je me ferai un plaisir d'adresser à toute personne qui m'en fera la demande, nos statuts, règlements de services, rapports, etc.

Agréez monsieur, etc. . . .

A. MÉROZ.